

UN ARBRE WALLON SUR TROIS EST MALADE

Publié le 4 juin 2015



La dernière radiographie de l'environnement wallon, « [Indicateurs clés de l'Environnement Wallon 2014](#) », le montre: la santé de la forêt Wallonne (parmi de nombreuses autres thématiques) n'est guère réjouissante. Qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, quasi un arbre sur trois est malade.

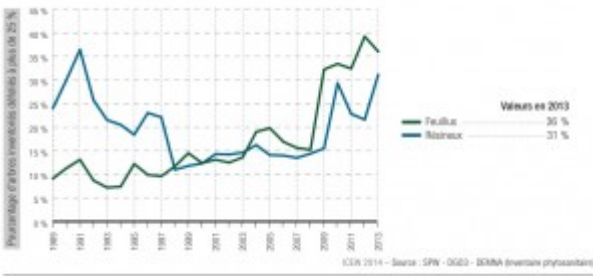
« *Le dépérissement des arbres se traduit en général par des phénomènes anormaux de défoliation et de décoloration du feuillage* », souligne le document, publié aujourd'hui.

Feuillus et résineux souffrent de la même manière

Depuis 1990, les arbres subissent une dégradation progressive. En 2013, 36% des feuillus inventoriés étaient anormalement défoliés. En ce qui concerne les résineux, les taux de défoliation du début des années 90 étaient, semble-t-il, surestimés.

« *En 1998, une correction a été apportée à la méthodologie employée. Le taux de défoliation a alors montré une relative stabilité autour de 14 % jusqu'à un nouveau pic en 2010, suivi peu après d'une augmentation à 31 % en 2013* » indique le rapport.

Fig. 12-2 Défoliation des peuplements forestiers en Wallonie



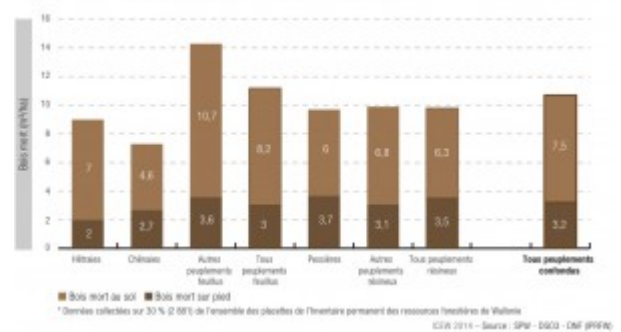
Les causes? Les Indicateurs clés de l'Environnement Wallon, dressés tous les deux ans par quelque 130 scientifiques issus de l'administration, d'organismes d'intérêt public, d'universités et de centres de recherche, pointent la pollution atmosphérique, la pauvreté chimique naturelle de certains sols, le développement d'insectes déprédateurs, les stress hydriques des étés 2009 et 2010 et du printemps 2011.

Le bois mort est aussi un indicateur de la santé de la forêt

« Le bois mort constitue un habitat auquel sont liées près d'un quart des espèces forestières. Il contribue également à la régénération naturelle par le maintien de la fertilité et de la capacité de production des sols forestiers et participe à la séquestration du carbone » précise le document.

Malheureusement, ce bois mort est trop peu présent en Wallonie. Tous peuplements confondus, on compte en moyenne 10,7 m³/ha de bois mort (au sol et sur pied) en forêt wallonne, soit 4,2 % du volume total de bois vivant. Selon la littérature européenne, du point de vue de la conservation de la nature et indépendamment des autres fonctions dévolues à la forêt, le volume minimal de bois mort permettant de préserver la majorité des espèces est de 30 m³/ha...

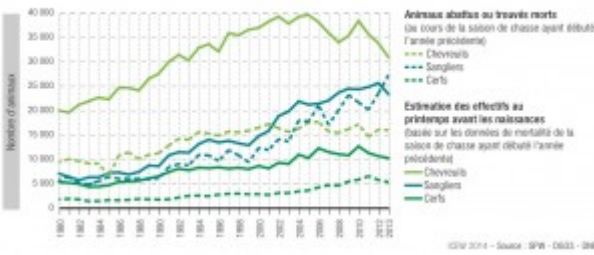
Fig. 12-4 Volumes de bois mort à l'hectare en forêt wallonne* (2012)



Le gibier, autre source de soucis forestiers

En Wallonie, le gibier se porte bien. Trop bien même, du point de vue forestier. « L'augmentation des populations d'ongulés sauvages (chevreuils, sangliers, cerfs) a des conséquences tant environnementales (appauvrissement de la biodiversité) qu'économiques avec les dégâts causés aux forêts et cultures et à la perte de rendements agricoles » précise l'état des lieux de l'environnement.

Fig. 12-10 Estimation des populations d'ongulés sauvages en Wallonie



Entre 1980 et le début des années 2000, les populations de chevreuils et de cervidés ont doublé en Wallonie tandis que celles de sangliers ont triplé. Les raisons de cette explosion des populations sont à rechercher du côté de l'absence de prédateurs, d'hivers moins rigoureux ou une disponibilité importante en ressources alimentaires. Mais l'homme joue aussi un rôle dans ce contexte.

Clivage socio-économique chez les chasseurs

« *La chasse, premier élément de régulation des populations de gibier, remplit difficilement son rôle* », constate l'état des lieux wallon qui pointe également un facteur socio-économique dans ce contexte.

« *Les prix élevés des locations de chasse défavorisent souvent les candidats locaux au profit de chasseurs extérieurs moins présents sur le terrain. Ils poussent certains responsables de chasse à favoriser le maintien de densités élevées pour satisfaire et conserver leurs actionnaires* ».

Entre 2008 et 2012, les dégâts dus au gibier ont été observés sur 21 % des peuplements en Wallonie.

Que faire de ce document? « C'est un document de travail », estime le ministre wallon de l'Environnement, Carlo Di Antonio, qui signe l'avant-propos du rapport.

« *Cette 7e version du tableau de bord de l'environnement wallon constitue, au travers de 87 indicateurs clés et de 33 cartes de référence, un outil de diagnostic objectif utile pour orienter la réflexion et l'action des décideurs politiques, du monde socioéconomique et des citoyens* » conclut-il.